

Dispositif de sécurité Brocante

- Les mesures du dispositif sécurité nous obligent à vérifier les contenus de vos marchandises, comme ceux des sacs des visiteurs. Des rondes sécuritaires seront aussi organisées, et peuvent être amenées à effectuer une fouille. Il est également recommandé de ne porter aucun vêtement ample.
- Un périmètre de sécurité sera établi aux abords de la brocante (▲)
- **3 Accès véhicules** : l'entrée et la sortie à la brocante se fera uniquement aux accès ci-dessous de **6h00 à 8h00 et à partir de 17h30**
 - **N°1** Rue Jules Guesde (à l'angle du Boulevard Jean Jaurès)
 - **N°2** Rue Jules Guesde (à hauteur du Pont Paul Bert)
 - **N°3** Rue Gutenberg/ Pont Gutenberg
- **Accès piétons** : l'entrée et la sortie sur le périmètre de la brocante se fera aux différents barrages délimités (▲)
- **Aucun véhicule** ne doit rester sur le site une fois le déchargement effectué. Les véhicules qui n'auront pas quitté le périmètre aux horaires définies seront automatiquement mis en fourrière par la Police (consigne de l'Etat à laquelle la ville ne peut déroger) sauf les autorisations municipales, véhicules municipaux, véhicules de secours et véhicules ayant la carte P.M.R.
- Les véhicules seront autorisés à circuler sur la brocante à partir de **17h30** pour récupérer les articles sur l'emplacement. Les dispositifs de sécurité humains quitteront le site à **18h00**
- Pour les riverains, il est recommandé de déplacer votre véhicule dès le vendredi 9/09 au soir. En effet, les services municipaux installeront les barrages dans la nuit du vendredi à 20h au samedi 4h.
- *Chacun est tenu de respecter scrupuleusement ces périmètres*
- *Il demandé à chacun d'accroître sa vigilance et de signaler tout événement qui lui semblerait inhabituel ou suspect au service de la Police Municipale (06.88.94.90.43) ou la Police Nationale en composant le 17*

